



## Carte De résident 10 ans

-----  
Par yasmin

Bonjour à toutes et à tous,

Je me permets de solliciter votre avis concernant ma situation afin de savoir si je suis éligible à une carte de résident de 10 ans, ou à défaut, connaître la meilleure option à envisager.

Voici mon parcours :

Nationalité : Marocaine

Entrée en France : septembre 2018 avec un visa long séjour étudiant

Études suivies en France : Licence + Master

Obtention du diplôme de Master : septembre 2021

Passage au statut salarié : octobre 2021 (CDI dans mon domaine)

Titre de séjour actuel : Passeport Talent ? Salarié Qualifié, valable du 09/12/2021 au 09/12/2025

Je suis en CDI depuis presque 4 ans, j'ai toujours été en situation régulière, je vis en France de manière continue depuis 7 ans, et je suis bien intégré (niveau de langue, emploi stable, etc.).

?Ma question :

Étant donné que j'ai séjourné les 3 premières années avec un titre étudiant (2018?2021), puis avec un Passeport Talent depuis décembre 2021, est-ce que je peux demander une carte de résident de 10 ans dès le renouvellement de mon titre actuel (Passeport Talent) ce mois-ci ? Ou dois-je attendre décembre 2026 pour atteindre les 5 ans avec un titre "comptabilisé" ?

Je précise que je suis Marocaine ? cela a-t-il un impact particulier en vertu de l'accord d'association entre le Maroc et l'UE ? Peut-il me permettre de demander une carte de résident plus tôt ou bénéficier d'un statut plus stable ?

Merci d'avance à celles et ceux qui pourront m'éclairer sur ce point.

Cordialement,